

Cadre réservé à l'administration

INTITULE DE LA FORMATION :

DOSSIER A RENVOYER A : ESMOD - 12 rue de la Rochefoucauld - 75009 PARIS, ACCOMPAGNE DES PIECES DEMANDEES CI-DESSOUS :

 P
I
È
C
E
S

Etudiants Union Européenne

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- 1 photo d'identité
- 50% des frais de scolarité (les 50% restant devront être réglés au plus tard le 1er jour de cours)

Etudiants hors Union Européenne

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- 1 photo d'identité
- 100% des frais de scolarité
- Photocopie du permis de résidence (le cas échéant)

 É
T
A
N
T

NOM : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ à _____

Nationalité : _____

 Sexe : Masculin Féminin

 C
O
O
R
D
O
N
N
E
S

ETUDIANT(E) - coordonnées personnelles :

Chez M.ou Mme _____

N° / Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél personnel : _____ Portable : _____

Adresse e-mail : _____

Coordonnées des parents (représentant légal) : Père - NOM : _____ Mère - NOM : _____

(Si l'étudiant est mineur)

N° / Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél personnel : _____ Tél professionnel : _____

Adresse e-mail : _____

Personne finançant la formation Etudiant(e) Organisme : _____ Parents : _____

 Autre : NOM : _____ Adresse : _____

 I
N
S
C
R
I
P
T
I
O
N

Juillet 2019 :
COURS D'ÉTÉ

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 2 semaines Stylisme 950 € | <input type="checkbox"/> 4 semaines Modélisme 1 500 € |
| <input type="checkbox"/> 4 semaines Stylisme 1 500 € | <input type="checkbox"/> 4 semaines Fashion Business 1 500 € |
| <input type="checkbox"/> 4 semaines Stylisme + Modélisme 2 500 € | <input type="checkbox"/> 4 semaines Stylisme + Fashion Business 2 500 € |

Octobre 2019 à Juin 2020 :
COURS DU SOIR

- Stylisme 2 900 €
- Modélisme 2 900 €
- Stylisme + Modélisme 4 900 €

 P
A
I
E
M
E
N
T

- Chèque bancaire ou postal (à établir à l'ordre d'ESMOD) Espèces ou Carte de Crédit (uniquement auprès du Service Comptable Etudiant sur rendez-vous),
- Virement bancaire (fournir impérativement à l'administration un double du justificatif pour chaque virement effectué. Celui-ci devra faire figurer le nom de l'étudiant(e) concerné(e)).

COORDONNEES BANCAIRES

Compte ESMOD - Crédit Agricole d'Ile de France - 49-51, avenue George V - 75008 PARIS

18206	00420	57683800001	97	AGRIFRPP882
<small>Code Banque</small>	<small>Code Guichet</small>	<small>Numéro de compte</small>	<small>clé RIB</small>	<small>BIC / SWIFT number</small>

IBAN International Bank Account Number : FR76 1820 6004 2057 6838 0000 197

Les frais relatifs aux virements bancaires ou chèques étrangers sont à la charge de l'étudiant. De ce fait, le payeur s'engage à inscrire la mention OUR sur l'ordre de virement. Tout paiement devra être effectué en Euros.

Montant de la formation : _____ Montant de l'acompte à l'inscription : _____ Versé le : _____

L'étudiant (et son représentant légal si l'Etudiant est mineur) déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions générales de vente annexées aux présentes, en particulier la clause 10 relative aux données personnelles, et les accepter sans réserve.

L'étudiant :

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Le parent responsable (tout représentant légal) si l'étudiant est mineur :

 Fait à : _____ Le : _____
 Je souhaite être tenu(e) informé(e) de l'assiduité et des résultats scolaires de mon enfant

Signature :

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE
DES PRESTATIONS DE
FORMATIONS COURTES****ARTICLE 1 – GENERALITES****1.1. Champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux formations courtes proposées par la société ESMOD, société anonyme au capital de 450 000 €, immatriculée sous le numéro 572 135 077 RCS Paris, dont le siège social est situé 12 rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris (ci-après « ESMOD ») en sa qualité d'établissement d'enseignement supérieur privé et souscrites par des personnes physiques à titre personnel (ci-après « Etudiant ») dans le domaine de la mode, en stylisme et modélisme, telles que détaillées sur le site www.ESMOD.com (ci-après « Formations Courtes »).

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur toute clause différente ou contraire figurant dans les documents ou les correspondances échangés avec l'Etudiant. Toute dérogation aux présentes conditions générales de vente doit faire l'objet d'une acceptation préalable, expresse et écrite d'ESMOD.

Au cas où l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente serait déclarée nulle, illégale ou inopposable, en tout ou partie, les autres stipulations demeureront en vigueur et continueront d'avoir plein effet.

Sauf accord préalable et écrit d'ESMOD, l'Etudiant n'est pas en droit de céder à un tiers le bénéfice des présentes conditions générales de vente ni les droits qu'elles confèrent, en tout ou partie, directement ou indirectement.

1.2. Coopération des parties

L'Etudiant reconnaît que, préalablement à toute inscription, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part d'ESMOD lui permettant de s'assurer de l'adéquation des Formations Courtes à ses besoins.

Pour permettre à ESMOD de satisfaire aux demandes de l'Etudiant, dans la limite de la faisabilité, du respect de la réglementation en vigueur et des règles de l'art de sa profession, l'Etudiant s'engage à mettre à la disposition d'ESMOD toutes les informations et renseignements complets, précis et fiables concernant ses besoins et attentes clairement exprimés.

**ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES
FORMATIONS COURTES**

Les Formations Courtes d'ESMOD offrent une vision complète du processus créatif dans la mode, du concept à la fabrication, permettant aux Etudiants d'acquérir une expertise unique dans les métiers de la mode.

Les Formations Courtes proposées sont les suivantes.

- La Formation « Découverte et Préparation » aux filières modes propose une immersion de cinq (5) mois au cœur de la culture française « Mode et Arts » et permet aux Etudiants de confirmer leur choix d'orientation et/ou de se préparer au mieux avant d'intégrer un cycle diplômant.

- Les Formations en cours d'été ou en cours du soir sont adaptées aux personnes manifestant un intérêt pour la mode qui veulent s'initier au stylisme et modélisme et apprendre les bases de la création de mode.

Le détail de chaque Formation Courte figure sur le site www.ESMOD.com.

Les Formations Courtes sont enseignées en français ou en anglais à Paris et/ou sur les sites de la région parisienne.

Les Formations Courtes sont exclusivement réservées aux Etudiants ayant préalablement effectué une inscription.

Chaque Formation Courte est strictement personnelle et ne peut être transmise ou partagée par l'Etudiant avec des tiers. La substitution d'Etudiants en cours de formation est strictement interdite.

ARTICLE 3 – INSCRIPTION

L'Etudiant doit dûment remplir le bulletin d'inscription aux Formations Courtes et choisir entre les cours d'été ou les cours du soir.

Le bulletin d'inscription rempli doit être adressé au Service des Admissions d'ESMOD par courrier ou par email, avant la clôture des inscriptions, accompagné de la totalité des pièces justificatives demandées et du règlement du prix de la Formation Courte choisie.

Tout dossier d'inscription incomplet ou non accompagné du règlement de la Formation Courte ne sera pas pris en compte.

A réception du bulletin d'inscription complet, ESMOD adressera à l'Etudiant une attestation d'inscription confirmant son admission à la Formation Courte.

Pour les Etudiants anglophones postulant à une Formation Courte anglophone, un niveau basique de français est fortement recommandé.

Le nombre de places pour chaque Formation Courte étant limité, il est vivement conseillé à l'Etudiant de s'inscrire dans les meilleurs délais.

Il est précisé que toute inscription d'un Etudiant mineur doit faire l'objet d'un engagement de son représentant légal par la signature de l'intégralité des documents d'inscription.

**ARTICLE 4 – DEROULEMENT DE LA
FORMATION COURTE****4.1. Encadrement et équipe pédagogique**

Chaque Formation Courte est conçue et animée par un responsable pédagogique ESMOD ou par un ou des formateurs de son équipe constituée parmi des professeurs, des professionnels des métiers de la mode, spécialistes et consultants de haut niveau.

4.2. Moyens techniques et sites

L'Etudiant a accès durant la Formation Courte aux structures disponibles d'ESMOD (salles de travaux pratiques, accès wifi, etc.). Les Formations Courtes peuvent avoir lieu sur les différents sites d'ESMOD à Paris et en région parisienne. En cas de changement de lieu en cours de Formation Courte, l'Etudiant sera averti par écrit et/ou par voie d'affichage.

4.3. Documentation et programmes

Une documentation adaptée à chaque Formation Courte sous la forme d'un pack pédagogique composé d'ouvrages pédagogiques et de manuels d'apprentissage est proposée aux Etudiants.

ESMOD se réserve le droit d'apporter des aménagements à certains plannings et programmes de la Formation Courte, en cours d'année, en fonction de l'organisation pédagogique et/ou pratique de l'établissement.

4.4. Assiduité

La présence de l'Etudiant à l'intégralité des cours est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle.

ARTICLE 5 – CONDITIONS FINANCIERES**5.1. Tarifs**

Les tarifs des Formations Courtes sont consultables sur le site Internet www.ESMOD.com. Ils sont fermes et non révisables pour l'année en cours et sont susceptibles d'évoluer.

Les tarifs des Formations Courtes sont établis en Euros toutes taxes comprises. Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement et de transports, les frais de repas, les assurances de l'Etudiant.

5.2. Frais complémentaires

Les tarifs des Formations Courtes n'incluent pas les frais complémentaires suivants : la contribution vie étudiante et vie de campus, la cotisation au BDE (bureau des élèves), l'achat des packs pédagogiques, les fournitures inhérentes à la Formation Courte (achat de magazines et/ou autres ouvrages, tissus, etc.).

5.3. Modalités de paiement

Le règlement du prix des Formations Courtes peut se faire :

- par chèque bancaire établi à l'ordre d'ESMOD,
- en espèces ou carte de crédit uniquement auprès du Service Comptable Etudiant d'ESMOD sur rendez-vous,
- par virement bancaire, étant précisé que les frais relatifs aux virements bancaires seront à la charge de l'Etudiant.

5.4. Délais de paiement

Le règlement doit être effectué selon l'échéancier prévu pour chaque Formation Courte.

Toute inscription intervenant moins de trente (30) jours avant le début de la Formation Courte nécessitera un paiement immédiat de la totalité du prix de la Formation Courte.

5.5. Retards de paiement

Le maintien de l'Etudiant dans la Formation Courte est subordonné au strict respect des conditions de paiement.

Tout retard de paiement, n'ayant pas fait l'objet d'un accord préalablement validé et formalisé par la Direction d'ESMOD, peut entraîner, à la seule discrétion d'ESMOD, l'exigibilité intégrale et immédiate de toutes les sommes dues et la possibilité d'un arrêt momentané du suivi de la Formation Courte jusqu'à régularisation du paiement.

Tout retard de paiement, total ou partiel, des factures à leur date d'échéance entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard égales à trois (3) fois le taux d'intérêt légal. En plus des pénalités de retard, l'Etudiant devra verser à ESMOD une indemnité forfaitaire de quarante euros (40 €) pour frais de recouvrement, sans préjudice de toute indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à ce montant.

ARTICLE 6 – DROIT DE RETRACTATION

L'Etudiant a la faculté, sans avoir à se justifier, ni à payer de pénalités, d'exercer son droit de rétractation, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de son inscription à la Formation Courte validée par l'attestation d'inscription délivrée par ESMOD.

Dans ce cas, l'Etudiant doit informer ESMOD de sa décision de se rétracter en retournant, avant l'expiration du délai susvisé, le formulaire ci-contre les présentes conditions générales de vente, dûment rempli, ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, soit par courrier postal à l'adresse suivante : ESMOD – Service des Admissions - 12 rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris, soit par email à contact@ESMOD.com.

Toute demande de rétractation qui ne respecterait pas le délai légal ou les formalités de l'alinéa précédent ne sera pas prise en considération.

Après avoir exercé son droit de rétractation dans les délais et modalités susvisés, ESMOD remboursera à l'Etudiant la totalité des sommes versées dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours qui suivent la date de rétractation.

ARTICLE 7 – ANNULATION – ABANDON – FORCE MAJEURE**7.1. Annulation**

Les demandes d'annulation d'inscription d'un Etudiant doivent être notifiées à ESMOD au plus tard deux (2) mois avant le début de la Formation Courte

par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception accompagnée de justificatifs.

Si la demande est acceptée par ESMOD, un report de son inscription sur l'année suivante sera proposé prioritairement à l'Etudiant.

L'Etudiant peut accepter ce report jusqu'à six (6) mois avant le début de la Formation Courte de l'année suivante et dans ce cas, les frais d'inscription payés seront reportés automatiquement sur la Formation Courte de l'année suivante.

L'Etudiant peut refuser le report proposé par ESMOD et dans ce cas, les frais d'inscription payés seront remboursés étant toutefois précisé que ESMOD conservera, pour frais de dossier, une somme forfaitaire de cent euros (100€) pour les cours d'été et de deux cent euros (200€) pour les cours du soir et programme « Découverte et Préparation ».

Toute demande d'annulation adressée à ESMOD moins de deux (2) mois avant le début de la Formation Courte ne sera pas prise en compte et ESMOD conservera l'intégralité des frais d'inscription payés.

7.2. Abandon

En cas d'abandon de la Formation Courte en cours d'année, le règlement des sommes dues au titre de la Formation Courte devient immédiatement exigible. Toutefois, si l'Etudiant justifie d'un motif sérieux et légitime, il ne sera redevable des frais de scolarité que pour la période au cours de laquelle il aura effectivement suivi la Formation Courte.

La demande de remboursement de la quote-part des frais de scolarité au prorata temporis devra impérativement être formulée par lettre recommandée avec avis de réception auprès d'ESMOD, avec tous les justificatifs permettant à ESMOD d'apprécier le sérieux et la légitimité du motif d'abandon invoqué.

7.3. Annulation ou report à l'initiative d'ESMOD
ESMOD se réserve le droit d'annuler ou de reporter à tout moment une session de Formation Courte si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

En cas d'annulation par ESMOD, les sommes versées seront remboursées à l'Etudiant. L'Etudiant ne pourra prétendre à aucun autre dédommagement. En cas de report, ESMOD proposera de nouvelles dates lorsque cela est possible. Dans ce cas, soit l'Etudiant les accepte et les sommes déjà versées sont imputées sur le tarif de la nouvelle session de Formation Courte, soit l'Etudiant les refuse et ces sommes lui sont remboursées, sans autre dédommagement.

7.4. Force majeure

ESMOD ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'Etudiant en cas d'inexécution ou suspension de ses obligations résultant d'un événement de force majeure, tel que défini par la loi et la jurisprudence des tribunaux français.

ARTICLE 8 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

ESMOD est titulaire exclusif des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des Formations Courtes proposées aux Etudiants, sous réserve des droits des tiers et intervenants. Ces droits portent notamment sur l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale,...) utilisés pour assurer les Formations Courtes.

L'Etudiant s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les supports de cours et autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans l'accord préalable et écrit d'ESMOD. Toute violation de cette interdiction pourra donner lieu à des poursuites civiles et/ou pénales.

ESMOD demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion des Formations Courtes.

Les marques, logos, dénominations ou enseignes ou tout autre élément de propriété intellectuelle appartenant à ESMOD sont protégés. Toute utilisation, représentation ou reproduction intégrale ou partielle des éléments susvisés, sans l'autorisation d'ESMOD, est strictement interdite.

ARTICLE 9 – ASSURANCE

Il est demandé aux Etudiants de souscrire une assurance responsabilité civile. Cette assurance est obligatoire pour toutes les activités scolaires et extra-scolaires.

ARTICLE 10 – DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies à l'occasion de l'inscription de l'Etudiant à une Formation Courte et lors de son parcours scolaire au sein d'ESMOD sont collectées et traitées informatiquement. Elles sont utilisées par ESMOD, en sa qualité de responsable des traitements, pour la gestion des inscriptions et le suivi de la scolarité de l'Etudiant. Ces données sont communiquées aux seules équipes d'ESMOD et à ses prestataires intervenant pour la mise en œuvre des Formations Courtes. Les données sont conservées pour la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de l'objectif poursuivi lors de la collecte, conformément aux recommandations de la CNIL.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée, et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (dit « RGPD »), chaque Etudiant dispose, dans les conditions de la loi, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données personnelles, ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de ses données. Chaque Etudiant dispose également du droit d'organiser le sort de ses données personnelles en cas de décès, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (notamment la CNIL).

Les Etudiants peuvent exercer, sans frais, ces droits sur simple demande écrite à l'adresse suivante : ESMOD – Service Etudiants - 12 rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris, ou par email à l'adresse suivante : laurent.madec@ESMOD.com.

Concernant les données téléphoniques, ESMOD informe l'Etudiant de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel » disponible à l'adresse <https://conso.bloctel.fr/>.

ARTICLE 11 – MEDIATION

En cas de difficulté survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente et/ou des Formations Courtes, les parties rechercheront avant tout une solution amiable.

Dès lors que l'Etudiant a adressé une réclamation écrite à ESMOD et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux (2) mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation initiale.

L'Etudiant peut saisir le médiateur MEDIATION-NET directement en ligne à l'adresse www.mediation-net-consommation.com ou par courrier à l'adresse suivante : Mediation-Net – 34 rue des Epinettes – 75017 Paris.

ARTICLE 12 – LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales de vente, les relations contractuelles entre ESMOD et l'Etudiant, ainsi que les actes qui en sont la conséquence, sont soumis au droit français, sous réserve de

l'application de dispositions impératives de la loi de l'Etat où l'Etudiant a sa résidence habituelle si celle-ci est située sur le territoire de l'Union Européenne. Tout différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente et ses suites, qui n'aurait pu être réglé à l'amiable dans un délai d'un (1) mois, sera de la compétence des juridictions françaises, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

ARTICLE 13 – CONTACT

Pour toute demande, réclamation ou question relative aux présentes conditions générales de vente et/ou aux Formations Courtes, l'Etudiant peut contacter à tout moment le Service des Admissions d'ESMOD par téléphone au : +33(0)1.44.83.60.85, par email à l'adresse : contact@ESMOD.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : ESMOD – Service des Admissions – 12 rue de la Rochefoucauld – 75009 Paris – France.

ANNEXE

Modèle de formulaire de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre inscription.

A l'attention du Service des Admissions d'ESMOD

Par email : contact@ESMOD.com

Par courrier : 12, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris – France

Je vous notifie par la présente ma rétractation de l'inscription à la Formation Courte désignée ci-dessous :

Désignation de la Formation Courte :

.....

Date du dossier d'inscription :

.....

Date de l'attestation d'inscription :

.....

Nom et Prénom de l'Etudiant :

.....

Adresse de l'Etudiant :

.....

Signature de l'Etudiant (uniquement en cas de notification sur papier) et du représentant légal si l'Etudiant était mineur lors de l'inscription :

.....

Date :

.....